

Bordereau attestant l'exactitude des informations - STRASBOURG - 6752 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 22/08/2024 - 11657 - 2014 B 02410 - 808 404 321 - RHINE EUROPE
TERMINALS

RHINE EUROPE TERMINALS
Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 3.999.000,00 euros
20, rue de Saint-Nazaire
67100 STRASBOURG

RCS STRASBOURG TI 808 404 321

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 28 JUIN 2024**

L'an 2024, le 28 juin, au siège social,

Le PORT AUTONOME DE STRASBOURG, établissement public à caractère administratif ayant son siège social 1, rue du Port du Rhin à 67000 STRASBOURG, identifié sous le numéro SIREN 775 641 418,

Associé unique de la société RHINE EUROPE TERMINALS (Ci-après la « **Société** »),

Après avoir exposé que :

Le PORT AUTONOME DE STRASBOURG, Président de la société, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

Les comptes annuels, le rapport de gestion et l'inventaire ont été tenus à la disposition du commissaire aux comptes lequel a établi son rapport en date du 6 mai 2024 ;

A pris les décisions ci-après relatives à :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- l'affectation du résultat ;
- la constatation des conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce ;

Première résolution - Approbation des comptes annuels

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, approuve ces comptes, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 60 996,46 €.

L'associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

En conséquence, il donne quitus au Président et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice écoulé.

En outre, l'associé unique constate, conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, qu'aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts au cours de l'exercice écoulé.

Deuxième résolution - Affectation des résultats

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à un montant de 60 996,46 € :

- A la réserve légale à hauteur de 3 049,82 € représentant 5% du résultat,
- En report à nouveau à hauteur de 57 946,64 €. Ce dernier passe ainsi de 2 481 481,42 euros à 2 539 428,06 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Troisième résolution - Conventions conclues entre la société et l'associé unique

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce, l'associé unique prend acte qu'aucune convention n'a été signée pendant l'exercice écoulé entre la société et le Port Autonome de Strasbourg, Président et associé unique de la société.

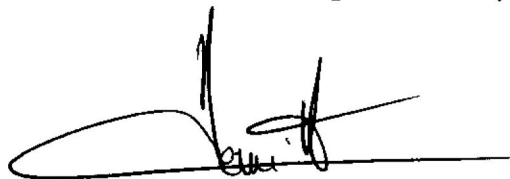
Quatrième résolution – Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux décisions ci-dessus adoptées.

LE PORT AUTONOME DE STRABOURG

Représenté par Madame Claire MERLIN,

Agissant en qualité de Directrice générale et représentant permanent



Rhine Europe Terminals

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2023)



**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
(Exercice clos le 31 décembre 2023)**

A l'Associé unique
Rhine Europe Terminals
20 rue de Saint Nazaire
67100 Strasbourg

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Rhine Europe Terminals relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, Bâtiment le Platiniium 4, rue des Messageries 57000 Metz
Téléphone: +33 (0)3 87 18 40 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Metz, le 6 mai 2024

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Jean-Luc Cacciatore

2023

COMPTES
ANNUELS



RHINE EUROPE TERMINALS

Comptes annuels

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	768	768		102
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	46 754	15 566	31 188	15 346
Installations techniques, matériel, outillage	5 016 429	3 414 125	1 602 304	1 820 155
Autres immobilisations corporelles	326 828	298 755	28 073	29 502
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	5 390 779	3 729 214	1 661 565	1 865 104
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	13 305		13 305	10 701
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				476
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 278 069	50 564	1 227 505	1 545 548
Autres créances	476 589		476 589	580 433
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	6 298 605		6 298 605	6 551 809
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 943		2 943	49 694
ACTIF CIRCULANT	8 069 512	50 564	8 018 948	8 738 661
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	13 460 291	3 779 778	9 680 513	10 603 765

Bilan - Passif

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 3 999 000)	3 999 000	3 999 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	796 046	796 046
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	139 155	120 815
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	2 481 481	2 133 007
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	60 996	366 815
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	7 476 679	7 415 683
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	131 850	307 650
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	48	48
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 850 453	2 628 275
Dettes fiscales et sociales	73 073	120 019
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		5 984
Autres dettes	148 409	126 107
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	2 203 833	3 188 082
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	9 680 513	10 603 765

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	7 533 873		7 533 873	8 004 823
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	7 533 873		7 533 873	8 004 823
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			9 905	11 304
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			81 940	55 441
Autres produits			26 354	3 509
PRODUITS D'EXPLOITATION			7 652 072	8 075 076
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			12	
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			388 245	439 545
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-2 604	
Autres achats et charges externes			6 162 052	6 166 360
Impôts, taxes et versements assimilés			87 336	68 610
Salaires et traitements			559 182	444 951
Charges sociales			194 752	168 927
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			274 087	304 093
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				10 033
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			18 336	22 916
CHARGES D'EXPLOITATION			7 681 397	7 625 435
RESULTAT D'EXPLOITATION			-29 325	449 642
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			92 324	12 069
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			92 324	12 069
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			338	625
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			338	625
RESULTAT FINANCIER			91 986	11 444
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			62 661	461 086

Compte de résultat (suite)

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	20 568	10 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital		25 500
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 568	35 500
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		5 736
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		5 736
RESULTAT EXCEPTIONNEL	20 568	29 764
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	22 232	124 035
TOTAL DES PRODUITS	7 764 964	8 122 645
TOTAL DES CHARGES	7 703 968	7 755 830
BENEFICE OU PERTE	60 996	366 815

Annexes

Faits marquants

Incidence des crises géopolitiques et économiques sur les activités

Le ralentissement des échanges commerciaux en raison des crises géopolitiques et économiques impacte à la baisse les trafics multimodaux des terminaux exploités par la société RHINE EUROPE TERMINALS (RET). Ils s'élèvent à **339 921 EVP** (équivalent vingt pieds) contre 396 720 en 2022, soit un repli de 14,3 %. La conjoncture difficile est en effet observée sur l'ensemble des ports européens. Nonobstant de ces éléments conjoncturels, les terminaux strasbourgeois ont poursuivi leur dynamique de développement des flux multimodaux à l'instar des 605 trains traités au terminal nord de Strasbourg en 2023. Concernant l'activité colis lourd, 2023 enregistre la manutention de 160 colis pour un total de 54 540 tonnes, confirmant la dynamique de ce segment sur les terminaux de Strasbourg. Le ralentissement économique et un secteur fortement concurrentiel expliquent un repli de 12% par rapport à 2022. Les perspectives 2024 laissent augurer une reprise de la dynamique de cette activité.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été élaborés et présentés conformément aux conventions comptables générales et plus particulièrement aux arrêtés du Comité de Réglementation comptable (CRC) et au PCG

Les conventions générales comptables sont appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- principe de prudence.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La société Rhine Europe Terminals applique la méthode de comptabilisation des actifs par composants à l'ensemble des immobilisations corporelles. La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais accessoires directement incorporés au coût d'entrée des immobilisations.

Les durées d'utilité retenues sont :

- constructions : entre 10 et 50 ans
- matériel de transport : entre 5 et 30 ans
- agencements et installations : entre 10 et 25 ans
- mobilier de bureau : 10 ans
- matériels et installations techniques : entre 5 et 40 ans
- matériel de bureau : entre 3 et 10 ans.

La société Rhine Europe Terminals ne pratique pas d'amortissements dérogatoires.

STOCKS

Les stocks sont valorisés au coût moyen pondéré, les entrées étant comptabilisées pour leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires ou leur estimation au prix du marché en cas de réintégration. L'établissement pratique l'inventaire intermittent.

Une provision pour dépréciation serait constatée sur les stocks si la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Qu'il s'agisse des créances clients France ou clients Etranger, les provisions sont établies de façon individualisée. Le provisionnement s'opère :

- lorsqu'une procédure collective d'apurement du passif est ouverte à l'encontre d'un client,
- lorsqu'aucun règlement n'a été enregistré dans l'année malgré les poursuites contentieuses engagées par l'huissier de justice. Il est rappelé que les titres émis par l'établissement sont exécutoires de plein droit,
- à connaissance de toute information de nature à susciter un doute sur la solvabilité du client.

DISPONIBILITES

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse. Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

PROVISIONS

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsque :

- l'entreprise est tenue par une obligation juridique ou implicite découlant d'événements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable

Une reprise de provision pour dépréciation des comptes clients a été effectuée pour un montant de 50 k€.

Règles et méthodes comptables

EMPRUNTS ET DETTES A LONG TERME

Solde au 31 décembre 2022	307 650 €
Nouveau emprunt	
Remboursement 2023	175 800 €
Solde au 31 décembre 2023	131 850 €

Un emprunt de 879 k€ a été souscrit en 2019 auprès de la Banque Postale au taux fixe de 0,14% sur une durée de 5 ans.

Le montant de la dette en fin d'exercice 2023 correspond à une durée résiduelle de 0,7 an.

PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation sont évalués à leur valeur nominale.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Compte tenu des effectifs salariés tant au niveau du nombre qu'au niveau de l'ancienneté, l'engagement au titre des retraites est estimé non significatif et n'a donc pas été calculé.

RISQUES CLIMATIQUES

Les aléas climatiques tels que les inondations ou les périodes de sécheresse rencontrées au cours de l'exercice peuvent avoir une incidence sur l'activité de la société. Face à ces risques climatiques, RET favorise la solidarité des modes de transport en pratiquant le report modal entre le fer, la route et le fluvial pour accroître le volume de conteneurs traités et limiter son exposition.

FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2023

Il n'existe pas de faits postérieurs à la clôture de l'exercice 2023 de nature à affecter les comptes de la période.

L'entrée en fonction du nouveau Directeur Général de la société, Monsieur Cédric VIERLING est effective depuis le 2 février 2024.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de 39 990 actions d'une valeur nominale de 100 euros.

Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	768		
Terrains			
	Dont composants		
Constructions sur sol propre	12 346		17 301
Constructions sur sol d'autrui	14 907		
Const. Install. générales, agenc., aménag.			2 200
Install. techniques, matériel et outillage ind.	4 972 454		43 975
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	232 160		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	87 596		7 072
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 319 463		70 548
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
TOTAL GENERAL	5 320 231		70 548

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			768	
Terrains				
Constructions sur sol propre			29 647	
Constructions sur sol d'autrui			14 907	
Constructions, installations générales, agenc.			2 200	
Installations techn., matériel et outillages ind.			5 016 429	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport			232 160	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			94 668	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			5 390 011	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL GENERAL			5 390 779	

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	666	102		768
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	666	102		768
Terrains				
Constructions sur sol propre	4 318	2 359		6 676
Constructions sur sol d'autrui	7 590	1 160		8 750
Constructions installations générales, agenc., aménag.		140		140
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 152 299	261 825		3 414 125
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport	232 160			232 160
Matériel de bureau et informatique, mobilier	58 094	8 501		66 595
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 454 461	273 986		3 728 446
TOTAL GENERAL	3 455 127	274 087		3 729 214

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations		Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Reprises		Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif			Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.

Fonds Cial

Autres. INC.

INCORPOREL.

Terrains

Construct.

- sol propre

- sol autrui

- installations

Install. Tech.

Install. Gén.

Mat. Transp.

Mat bureau

Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre

TOTAL

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler

Primes de remboursement des obligations

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	100 530		49 966	50 564
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	100 530		49 966	50 564
TOTAL GENERAL	100 530		49 966	50 564
Dotations et reprises d'exploitation			49 966	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	52 539	52 539	
Autres créances clients	1 225 530	1 225 530	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	375	375	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	450 064	450 064	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	26 150	26 150	
Charges constatées d'avance	2 943	2 943	
TOTAL GENERAL	1 757 601	1 757 601	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
 Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
 Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	131 850	131 850		
Emprunts et dettes financières divers	48	48		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 850 453	1 850 453		
Personnel et comptes rattachés	42 580	42 580		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 121	30 121		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	372	372		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	146 267	146 267		
Autres dettes	2 142	2 142		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	2 203 833	2 203 833		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exercice
 Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres à la clôture de l'exercice antérieur avant affectations	7 048 868
Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	366 815
CAPITAUX PROPRES A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	7 415 683
APPORTS RECUS AVEC EFFET RETROACTIF A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	
Variation du capital	
Variation des autres postes	
CAPITAUX PROPRES A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE APRES APPORTS RETROACTIFS	7 415 683
Variation en cours d'exercice :	
Variation du capital	
Variation des "provisions" relevant des capitaux propres	
Contreparties de réévaluations	
Variation des provisions réglementées et subventions d'équipement	
Résultat	60 996
CAPITAUX PROPRES AU BILAN DE CLOTURE DE L'EXERCICE AVANT AGO	7 476 679
VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	60 996
Dont variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	60 996

Charges à payer

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
168850	INTERETS COURUS SUR DEPOTS ET CAUTI	48,18	48,18	
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		48,18	48,18	
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408100	FOURNISSEURS ORDINAIRES - FACTURES	1 012 483,64	1 470 728,62	-458 244,98
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		1 012 483,64	1 470 728,62	-458 244,98
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428620	DIVERS PERSONNEL-CHARGES A PAYER	42 518,94	53 794,91	-11 275,97
438600	CHARGES A PAYER	11 477,60	14 449,53	-2 971,93
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		53 996,54	68 244,44	-14 247,90
TOTAL CHARGES A PAYER		1 066 528,36	1 539 021,24	-472 492,88

Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 943.45	49 693.96	-46 750.51
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		2 943.45	49 693.96	-46 750.51

Produits à recevoir

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
BANQUES,ETABLISSEMENTS FINANCIERS				
518700	INTERETS COURUS A RECEVOIR	63 732,46	8 654,79	55 077,67
TOTAL BANQUES,ETABLISSEMENTS FINANCIERS		63 732,46	8 654,79	55 077,67
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		63 732,46	8 654,79	55 077,67

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022	%
MANUTENTION ET MAGASINAGE	7 157 356		7 157 356	7 529 125	-4,94 %
AUTRES ACTIVITES	376 517		376 517	475 699	-20,85 %

TOTAL	7 533 873		7 533 873	8 004 823	-5,88 %
-------	-----------	--	-----------	-----------	---------

Charges et produits exceptionnels

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
--------------------	---------	----------------------

TOTAL

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
---------------------	---------	----------------------

PRODUITS SUR OPERATIONS DE GESTION	20 568	7718
------------------------------------	--------	------

TOTAL

20 568

Transfert de charges

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
INDEMNITES ASSURANCE	31 975	7918
TOTAL		31 975

Résultat des 5 derniers exercices

Date d'arrêté	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 999 000	3 999 000	3 999 000	3 999 000	3 999 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	39 990	39 990	39 990	39 990	39 990
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	7 533 873	8 004 823	6 884 543	6 590 815	9 357 008
Résultat avant impôt, participation, dot, amortissements et provisions	357 315	804 976	203 889	510 945	2 178 319
Impôts sur les bénéfices	22 232	124 035		7 311	365 926
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	274 087	314 126	351 189	494 692	954 317
Résultat net	60 996	366 815	-147 300	8 943	858 076
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot amortissements, provisions	8,38	17,03	5,1	12,59	45,32
Résultat après impôt, participation dot amortissements et provisions	1,53	9,17	-3,68	0,22	21,46
Dividende attribué	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	13	10	6	2	2
Masse salariale	559 182	444 951	282 158	180 393	146 894
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	194 752	168 927	116 602	104 217	110 387

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
PORT AUTONOME DE STRASBOURG SIRET N°775 641 418 00089 1 RUE PORT DU RHIN 67000 STRASBOURG	Etabl.public		100,00 %

Impôt sur les sociétés

- Mise en place d'un groupe fiscal

Les groupes de sociétés (entendues comme personnes morales assujetties à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun) ont la possibilité, sur option, de constituer une intégration fiscale. La société dite « tête de groupe » est alors instituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés (IS) dû au titre du résultat du groupe, lequel est généré par la somme algébrique des bénéfices réalisés et des pertes subies par chacune des entités membres du groupe au titre de l'exercice.

L'accès au régime est ouvert aux sociétés mères, soumises à l'IS et imposables en France, qui détiennent directement ou indirectement au moins 95 % des filiales à intégrer. Une condition d'identité des dates de clôture est aussi requise. La société mère ne doit pas être détenue à plus de 95% ou plus par une autre société ayant son siège social en France et passible de l'IS. L'option exercée par la société mère pour le régime de l'intégration est prise pour 5 ans et renouvelable tacitement, mais chaque groupe demeure libre de décider chaque année de sa poursuite ou de sa cessation, ou encore de l'intégration de nouvelles sociétés. Les filiales membres peuvent sortir de l'intégration fiscale à l'échéance du renouvellement de l'option.

Les conditions nécessaires étant remplies, le Port autonome de Strasbourg (PAS) a choisi, en application des articles 223 et suivants du Code Général des Impôts, d'opter pour le régime d'intégration fiscale applicable aux groupes de sociétés au titre de l'exercice ouvert le 1er janvier 2021 sur une durée de 5 ans. Le groupe fiscalement intégré est constitué du PAS et de ses filiales BATORAMA et RHINE EUROPE TERMINALS.

La convention d'intégration fiscale prévoit que les filiales intégrées calculent et versent à la tête de Groupe la même charge d'impôt qu'en l'absence d'intégration fiscale. La société mère enregistre en résultat l'économie d'impôt résultat de l'utilisation des déficits des filiales nés durant l'intégration.

Situation fiscale différée et latente

Rubriques	Montant
IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	
Subventions d'investissement	
<hr/>	
TOTAL ACCROISSEMENTS	
<hr/>	
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	
Participation des salariés	
Autres	
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Autres	
<hr/>	
TOTAL ALLEGEMENTS	
<hr/>	
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	
<hr/>	
IMPOT DU SUR :	
Plus-values différées	
CREDIT A IMPUTER SUR :	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	
<hr/>	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Base	Impôts
Résultat d'exploitation	(29 325)	(7 833)
Résultat financier	91 986	24 571
Résultat exceptionnel	20 568	5 494
Résultat avant IS et participation	83 229	22 232
Crédit d'impôts		
Acomptes IS		
SOLDE IS AU 31/12		22 232

Le taux d'impôt appliqué au résultat fiscal est de 25%

Eléments sur les postes des entreprises liées

Rubriques	Entreprises liées	Participations
-----------	-------------------	----------------

ACTIF IMMOBILISE

Capital souscrit non appelé

Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles

Avances et acomptes sur immobilisations corporelles

Participations

Créances rattachées à des participations

62 675

Prêts

Autres titres immobilisés

Autres immobilisations financières

ACTIF CIRCULANT

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances clients et comptes rattachés

Autres créances

Capital souscrit appelé, non versé

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

DETTES

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

1 464 104

Avances et acomptes reçus sur commandes

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

22 232

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Produits de participations

Autres produits financiers

Charges financières

Les transactions avec les entreprises liées se font à des conditions courantes, selon le Règlement ANC n°2010-02 du 2 septembre 2010 modifiant les articles 531-3 et 532-11 et 532-12 du PCG. Il n'existe pas de transactions avec les parties liées non conclues à des conditions normales de marché.